

Calendrier du mouvement 2018 du personnel enseignant 1^{er} degré

Dates	Acteurs	Opérations
Vendredi 19 janvier 2018	Enseignants	Demande de mutation vers un autre diocèse : courrier + imprimé + justificatifs éventuels à adresser au Président de la CDE du diocèse demandé (sous couvert) du Président de la CDE du Morbihan et aux services académiques des départements demandés
Mardi 30 janvier 2018	Commission diocésaine de l'emploi	Adoption du calendrier et du règlement du mouvement 2018
Mercredi 31 janvier 2018	DDEC	Expédition aux chefs d'établissement et enseignants des documents relatifs au mouvement : règlement, calendrier, imprimés
Mercredi 31 janvier 2018	Enseignants	Demande et renouvellement de temps partiel de droit ou sur autorisation, demande de réintégration à temps plein à adresser à la DPEP et à la DDEC
Lundi 5 février 2018 – 18h	Commission « carte scolaire »	Etude des ouvertures – fermetures de classes pour la rentrée 2018
Mercredi 14 février 2018 - 9h	Groupe technique départemental	Mesures de carte scolaire : ouvertures et fermetures de classes arrêtées pour la rentrée 2018
	DDEC	Notification aux chefs d'établissement des mesures de carte scolaire
Jeudi 22 février 2018 (dernier délai)	Chefs d'établissement	Temps de concertation avec tous les enseignants pour réfléchir au projet d'organisation pédagogique de l'école pour l'année scolaire 2018-2019 et, en cas de risque de fermeture de classe, pour identifier l'enseignant en perte d'emploi.
Vendredi 23 février 2018 (dernier délai)	Chefs d'établissement	Transmission à la DDEC du <u>nom du maître à reclasser</u> si une fermeture a été annoncée. ⁽¹⁾ ⁽¹⁾ Le Chef d'établissement doit faire parvenir au Président de la CDE le résultat de la concertation de l'équipe enseignante consigné par écrit : imprimés MP05 et/ou MP06.
	Enseignants	Envoi à la DDEC des intentions des enseignants, par courrier et sous couvert du Chef d'établissement : demande de réemploi, de mutation, de disponibilité, de prolongation d'un congé parental : imprimé MP03.
	Chefs d'établissement	Envoi à la DDEC de l' imprimé MP04 indiquant : - <u>les services vacants</u> : ouverture d'une classe supplémentaire, création ou extension de décharge de direction, démission ferme, disponibilité, cessation d'activité après accord du RETREP, congé parental au-delà de la période protégée, temps partiel sur autorisation - <u>les services susceptibles d'être vacants</u> : demande de mutation, demande de retraite
Vendredi 23 février 2018	Enseignants	Date limite de retour à la DPEP et à la DDEC des demandes de cessation de fonction : retraites, disponibilités
Mardi 27 février 2018	DDEC	Transmission à la DPEP de la liste des enseignants déclarés en perte d'emploi suite à une mesure de carte scolaire
Mercredi 14 mars 2018 9h15 à Pontivy	Instance académique de concertation	Répartition des postes aux concours entre les 4 diocèses
Vendredi 16 mars 2018	Commission diocésaine de l'emploi	Validation des listes des services vacants et susceptibles d'être vacants Réservation des services pour l'affectation des futurs PEA Validation du classement des demandes de réemploi et mutation (priorités A et B)
Jeudi 22 mars 2018	Visio DDEC – DPEP – DOS	Point sur la liste des postes vacants, des enseignants en priorité A, des services réservés pour les stagiaires
Vendredi 23 mars 2018	DDEC	Envoi aux écoles par courriel de la liste des services vacants ou susceptibles d'être vacants
Mardi 27 mars 2018	DPEP	Diffusion aux écoles d'une note sur le recueil des vœux des enseignants candidats au mouvement

du 28 mars au 13 avril 2018	Enseignants	Saisie des vœux sur le serveur du rectorat
Mercredi 11 avril 2018 (dernier délai)	Enseignants	Expédition à la DDEC et aux chefs d'établissement des écoles demandées de l'imprimé des vœux MP08 ou MP09 , si besoin accompagné d'un courrier
Dès réception des actes de candidature	Chefs d'établissement	Accusé réception (à l'aide du coupon-réponse en bas des imprimés MP08 et MP09) de chacune des candidatures reçues, par courriel ou courrier postal
Mercredi 16 mai 2018	Commission diocésaine de l'emploi	Propositions de nomination pour les enseignants en priorités A, et les enseignants en priorités B liés aux A
Jeudi 17 mai 2018	Président de la CDE	Expédition des propositions de nomination aux enseignants et aux chefs d'établissement concernés
Dès réception, et pour le 1 ^{er} juin 2018 au plus tard	Enseignants ayant reçu une proposition de nomination	Prise de rendez-vous avec le(s) Chef(s) d'établissement
	Chefs d'établissement	Notification d'un éventuel refus de nomination au Président de la commission diocésaine de l'emploi
Lundi 4 juin 2018, à 17h30	Commission « carte scolaire »	Etude des ajustements de carte scolaire
Lundi 4 juin 2018, à 18h30	Commission diocésaine de l'emploi	Etude des éventuels refus de nomination et des situations particulières non réglées, suite des propositions de nomination pour les priorités B
Mardi 5 juin 2018	DDEC + DPEP	Préparation de la réunion de la CCMI
Mardi 5 juin 2018	Président de la CDE	Expédition des nouvelles propositions de nomination aux enseignants et aux chefs d'établissement concernés
Lundi 18 juin 2018 (dernier délai)	Enseignants ayant reçu une proposition de nomination	Prise de rendez-vous avec le(s) Chef(s) d'établissement
	Chefs d'établissement	Date limite pour notifier un éventuel refus de nomination au Président de la commission diocésaine de l'emploi
Mardi 19 juin 2018	Commission diocésaine de l'emploi	Etude de la situation des maîtres en réemploi suite aux ajustements de carte scolaire et situations restées en attente ou à réétudier
Mercredi 20 juin 2018	CCMI	Préparation de la nomination des enseignants en priorité A et B
Mercredi 27 juin 2018, 14h	Commission diocésaine de l'emploi	Affectation des enseignants en priorité C et des lauréats aux concours 2017 en priorité D
Mardi 3 juillet 2018	Commission diocésaine de l'emploi	Etude des situations restées en attente
Mercredi 11 juillet 2018	CCMI	Etude des situations restées en attente et affectation des enseignants en priorité C et D
Mardi 28 août 2018, 14h	Commission diocésaine de l'emploi	Nomination des délégués auxiliaires sur les éventuels postes restés vacants et sur les postes protégés
Mardi 9 octobre 2018	Commission diocésaine de l'emploi	Bilan du mouvement 2018

CDE : commission diocésaine de l'emploi (présidée par Armel GILLET, à la DDEC)

IAC : Instance académique de coordination (instance régionale présidée par Françoise GAUTIER, directrice diocésaine des Côtes d'Armor)

CCMI : commission consultative mixte interdépartementale (présidée par un DASEN représentant le Recteur d'académie)

DPEP : Division des personnels de l'enseignement privé (service du Rectorat)

Horaires : sauf indication contraire, la Commission diocésaine de l'emploi se réunira le mercredi à 9 heures, les autres jours à 17h30